

L'IMPORTANCE DES EMS POUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE EN SUISSE

EVALUATION DES PRESTATIONS, DES PLACES DE TRAVAIL ET DE FORMATION ET
DE LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE EN 2010



Richard Widmer

Conseiller pour entreprises, associations et autorités dans le domaine de la santé

au mandat de

CURAVIVA Suisse

Domaine spécialisé personnes âgées

Août 2012

Table des matières

Mandat et démarche	3
Les EMS en tant que fournisseurs de prestations	4
Les EMS en tant qu'employeurs	7
Les EMS en tant que lieux de formation	10
La création de valeur ajoutée dans les EMS	11
Perspectives	13
Conclusions	14

Mandat et démarche

Bien souvent, les EMS de Suisse ne sont perçus, par le grand public, que comme un facteur de coûts. L'opinion dominante au sein du grand public est qu'il faut réduire les coûts ou au moins limiter autant que possible leur augmentation prévisible (due à l'évolution démographique).

Dans ce cadre, on oublie que le EMS non seulement fournissent des prestations considérables dans le domaine des soins et de l'assistance aux personnes âgées, mais jouent également un rôle important au niveau du produit national et de l'emploi en Suisse. De plus, ils s'engagent fortement dans la formation professionnelle.

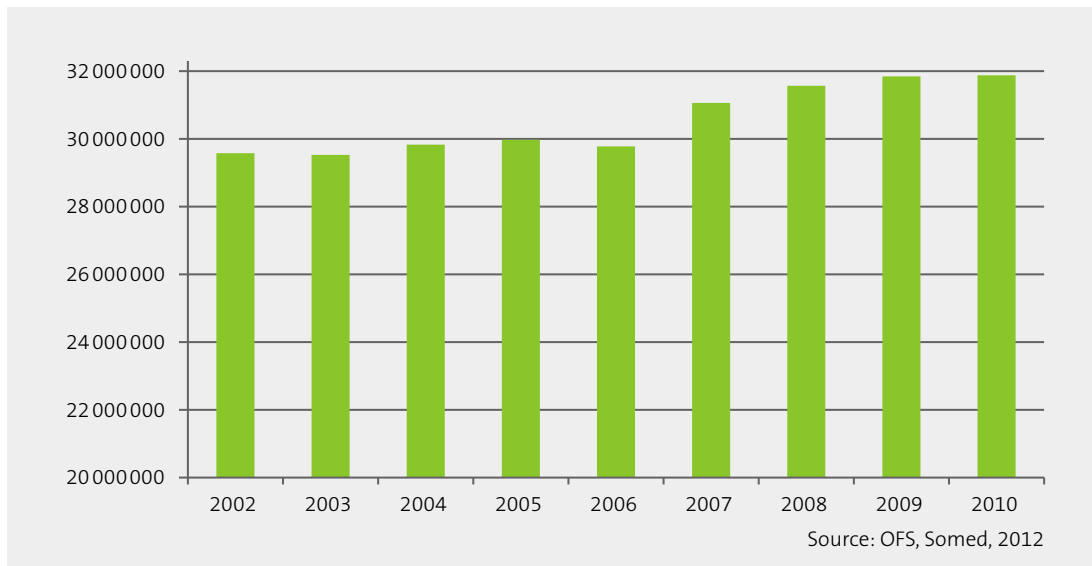
CURAVIVA Suisse a mandaté l'auteur pour quantifier les prestations économiques des EMS et évaluer leur importance pour le secteur de la santé et l'économie publique de la Suisse.

Les bases utilisées pour cette étude sont constituées par les statistiques des institutions médico-sociales (Somed), les statistiques des hôpitaux, le recensement fédéral des entreprises ainsi qu'un sondage auprès des associations cantonales de CURAVIVA Suisse.

Les EMS en tant que fournisseurs de prestations

En Suisse, la demande de prestations d'EMS n'a cessé d'augmenter. Cette croissance a été de 1,0 % par an en moyenne, depuis 2002.

Evolution du nombre de jours de résidence en EMS depuis 2002.



Au total, 138 853 résidents/tes ont été soignés, assistés et accompagnés dans des EMS. Cela correspond à une part de 1,8 % de la population totale suisse et de 10,4 % de toutes les personnes de plus de 65 ans. La proportion de résidents/tes en EMS augmente fortement avec l'âge.

En 2010, on comptait, en Suisse, 1576 EMS, 89 929 places pour séjours de longue durée et 1852 places pour séjours de courte durée.

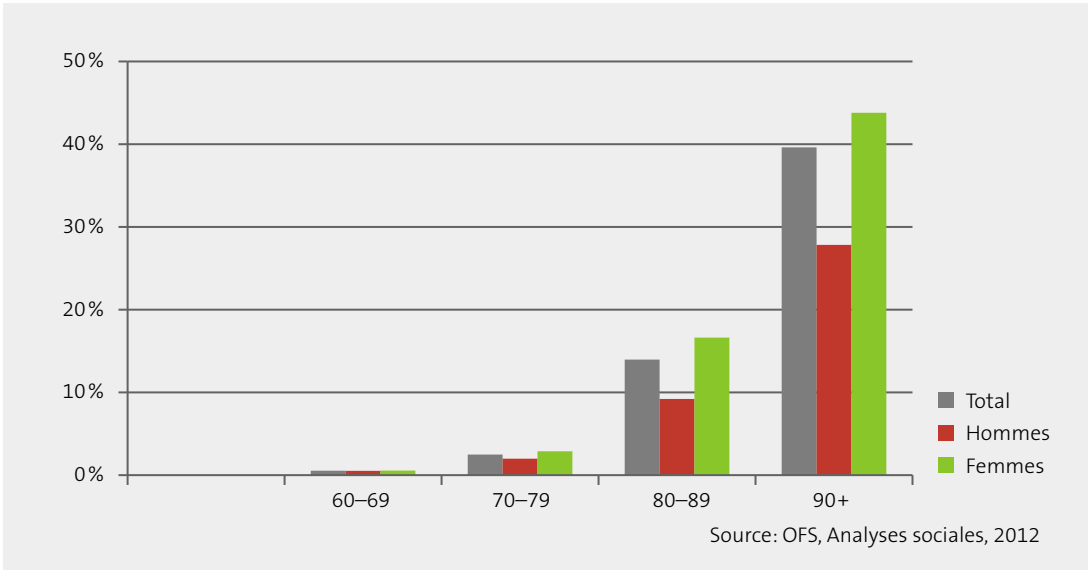
Nombre d'EMS par canton, 2010

Canton	Privés subventionnés		Privés	Total
	Publics			
ZH	114	40	84	238
BE	60	64	188	312
LU	45	5	12	62
UR	5	2	3	10
SZ	13	6	6	25
OW	1	3	3	7
NW	2	2	4	8
GL	7	1	3	11
ZG	2	5	8	15
FR	22	22	4	48
SO	9	6	35	50
BS	7	16	11	34
BL	2	9	20	31
SH	12	2	3	17
AR	18	0	13	31
AI	3	0	1	4
SG	65	8	42	115
GR	16	19	17	52
AG	15	15	68	98
TG	10	5	38	53
TI	26	22	13	61
VD	3	118	9	130
VS	7	35	0	42
NE	2	21	34	57
GE	6	46	1	53
JU	7	1	4	12
CH	479	473	624	1 576

Places d'hébergement en service par canton, 2010

Canton	Maisons pour personnes âgées		Homes médicalisés	
	Pl. long séj.	Pl. court séj.	Pl. long séj.	Pl. court séj.
ZH	63	3	16 262	325
BE	0	0	14 296	345
LU	64	0	4 703	46
UR	0	0	595	4
SZ	0	0	1 480	17
OW	0	0	416	6
NW	34	0	381	5
GL	339	0	362	1
ZG	0	0	1 026	14
FR	132	22	2 427	48
SO	0	0	2 582	33
BS	0	0	2 724	94
BL	42	0	2 587	30
SH	71	66	1 341	11
AR	280	2	829	20
AI	133	0	59	0
SG	63	1	5 901	96
GR	0	0	2 438	20
AG	209	6	5 594	144
TG	44	0	2 800	88
TI	10	0	4 084	98
VD	61	0	6 104	212
VS	0	0	2 742	34
NE	0	0	2 297	50
GE	20	0	3 581	10
JU	0	0	753	1
CH	1 565	100	88 364	1 752

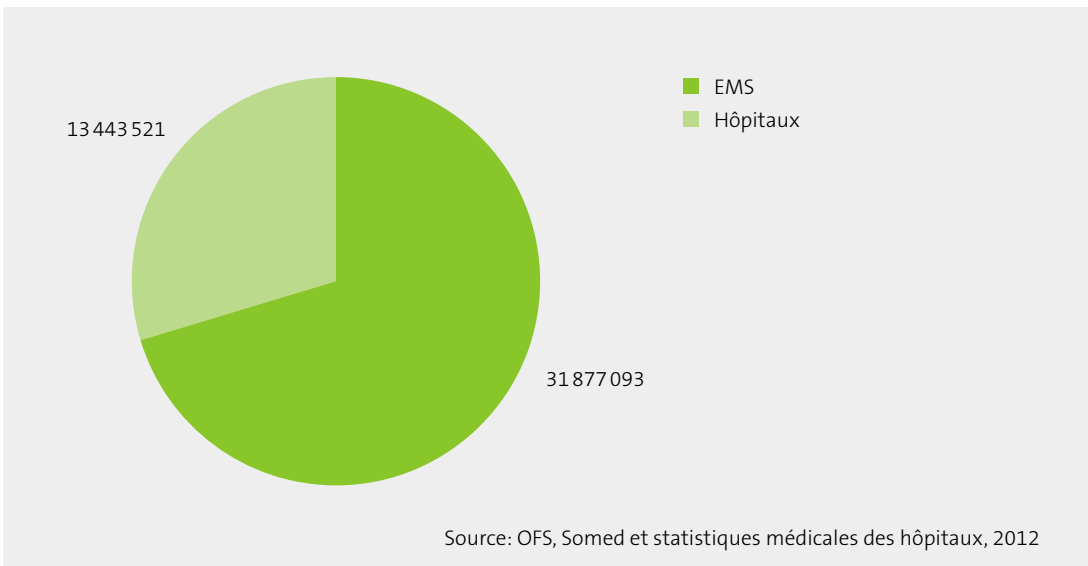
Résidents/tes en EMS, en pour-cent de la classe d'âge correspondante, en 2008.



Ainsi, environ 14 % des personnes de 80–89 ans vivent dans des EMS; pour les personnes de 90 ans et plus, cette proportion est de 40 %.

En 2010, les EMS ont fourni 31,9 millions de jours de soins. Il est intéressant de comparer ce chiffre aux jours de soins fournis par les hôpitaux et les cliniques. Les EMS fournissent environ 2,4 fois plus de jours de soins que l'ensemble des hôpitaux et cliniques.

Nombre de jours de soins fournis par les EMS et les hôpitaux en 2010.



La très grande majorité des jours de soins des EMS sont fournis dans le domaine des soins de longue durée (env. 98%). Dans ce domaine, la durée moyenne d'un séjour a été de 1041 jours¹, soit environ 2 ans et 20 mois. Les séjours de courte durée ont représenté, en moyenne, 34,5 jours². Une autre comparaison intéressante est celle avec l'hôtellerie suisse, qui a fourni, au total, 35,5 millions de nuitées en 2011³.

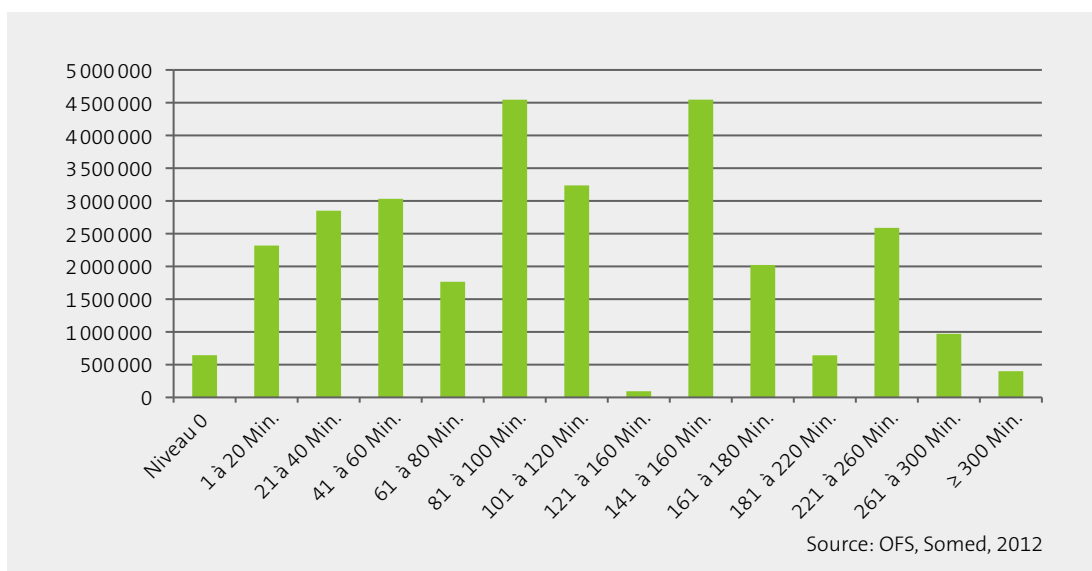
¹ OFS, Somed

² OFS, Somed

³ OFS, hôtels et établissements de cure, arrivées et nuitées en Suisse

En moyenne, chaque habitant reçoit 115 minutes par jour de soins LAMal. La répartition détaillée des degrés de soins se présente comme suit.

Nombre de jours de soins par degré de soins en 2010.



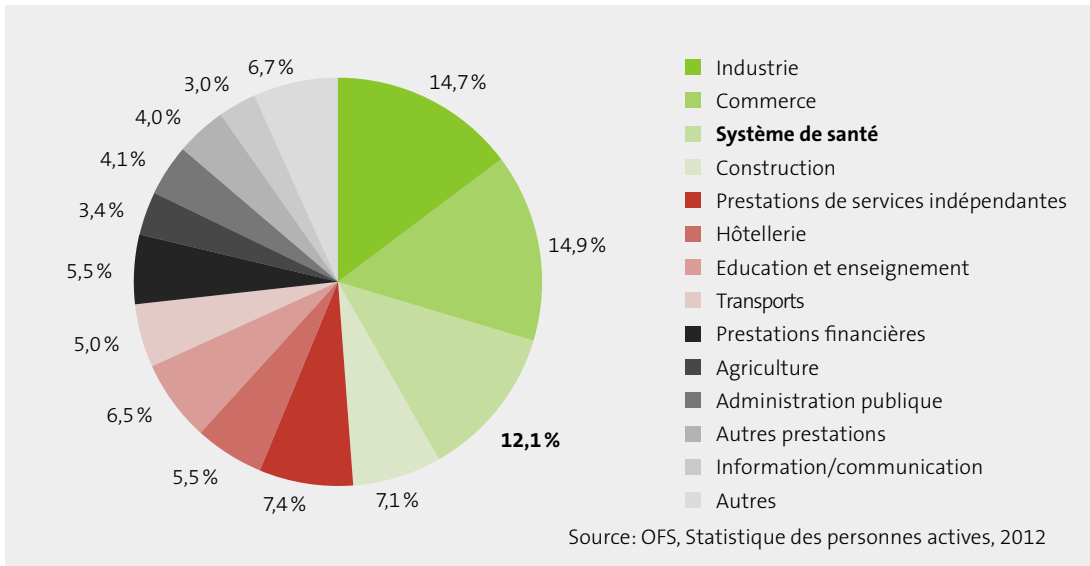
En 2010, ce sont ainsi 60,4 millions d'heures de prestations de soins directes qui ont été fournies.

Mais les EMS ne fournissent pas seulement des soins et de l'assistance au sens strict, ils représentent également un foyer pour leurs résidents/tes. Ainsi, par exemple, ils préparent et servent quelque 32 millions de déjeuners, dîners, soupers et collations par an. Ils organisent et réalisent chaque année plus de 60 000 manifestations culturelles. Et ils permettent des millions de rencontres entre résidentes, résidents, proches et collaborateurs/trices.

Les EMS en tant qu'employeurs

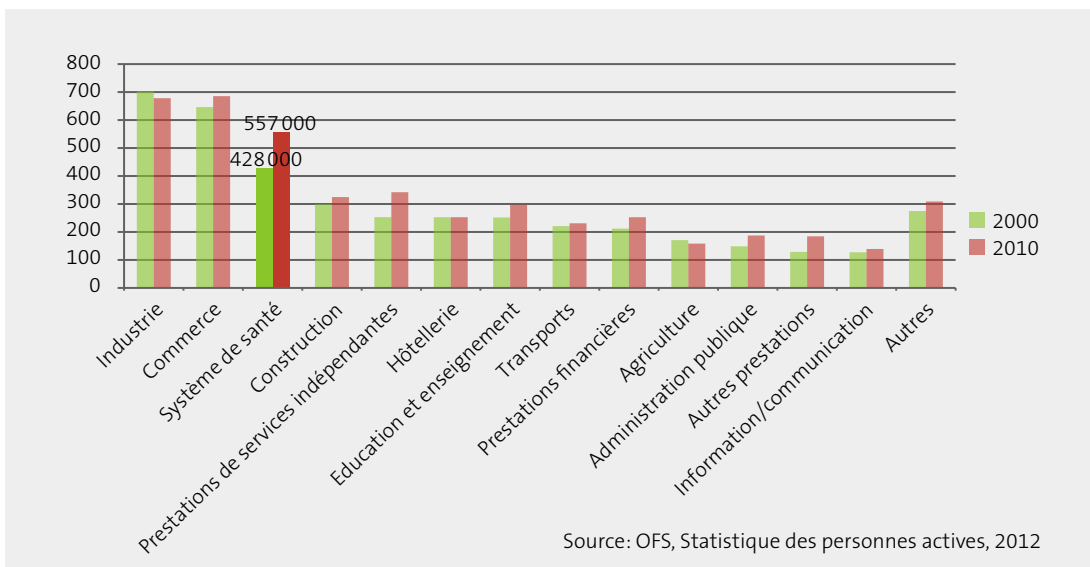
La Suisse compte environ 4,6 millions de personnes actives. Dans ce cadre, le secteur de la santé est un employeur important. Environ 557 000 personnes travaillent dans ce secteur. Cela correspond à 12,1% des personnes actives.

Répartition des personnes actives par secteur en 2010.



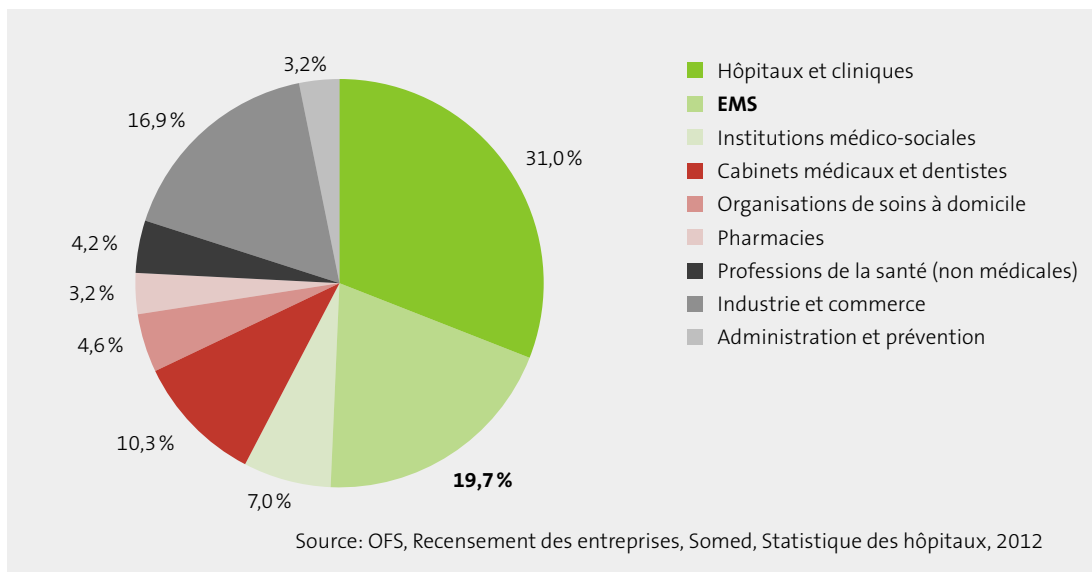
Le secteur de la santé est aussi un secteur très dynamique. Entre 2000 et 2010, le nombre de personnes actives est passé de 428 000 à 557 000, ce qui représente une augmentation de 30,1%, alors que le nombre de personnes actives n'a augmenté «que» de 11,8% pour l'ensemble de la Suisse.

Nombre de personnes actives par secteur en 2000 et 2010.



A l'intérieur du secteur de la santé, les EMS arrivent en deuxième position – après les hôpitaux et les cliniques – en ce qui concerne le nombre de personnes actives. Fin 2010, 113 873 personnes travaillaient dans des EMS en Suisse, ce qui correspond à 78 853 postes à plein temps.

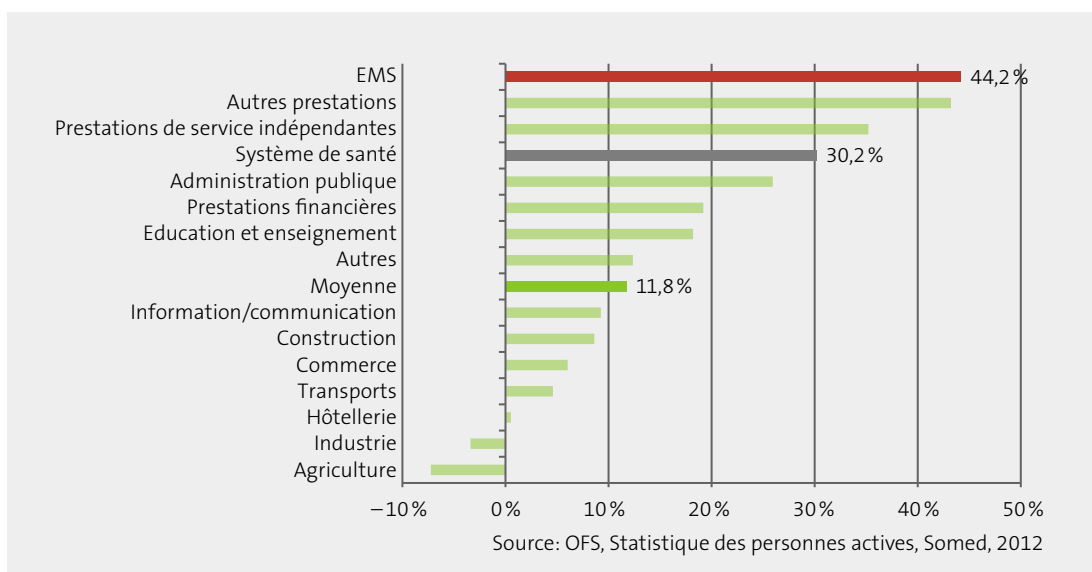
Proportion de personnes actives dans le secteur de la santé en 2008.



Ce sont donc 2,5% de toutes les personnes actives en Suisse qui travaillent dans un EMS. Le secteur des EMS correspond ainsi, grosso modo, à l'ensemble du secteur du bâtiment et du génie civil, à l'ensemble des bureaux d'ingénieurs ou d'architectes, au secteur des transports nationaux ou encore au secteur des technologies de l'information et des télécommunications.

Ci-dessus, nous avons montré que le secteur de santé présente une croissance au-dessus de la moyenne. Cela est encore plus vrai pour le secteur des EMS. Ainsi, le nombre de postes à plein temps a augmenté, entre 2000 et 2010, d'environ 24 000 unités, soit 44%, faisant de ce secteur l'un de ceux qui présentent la plus forte croissance au sein de l'économie suisse.

Augmentation du nombre de personnes actives entre 2000 et 2010.



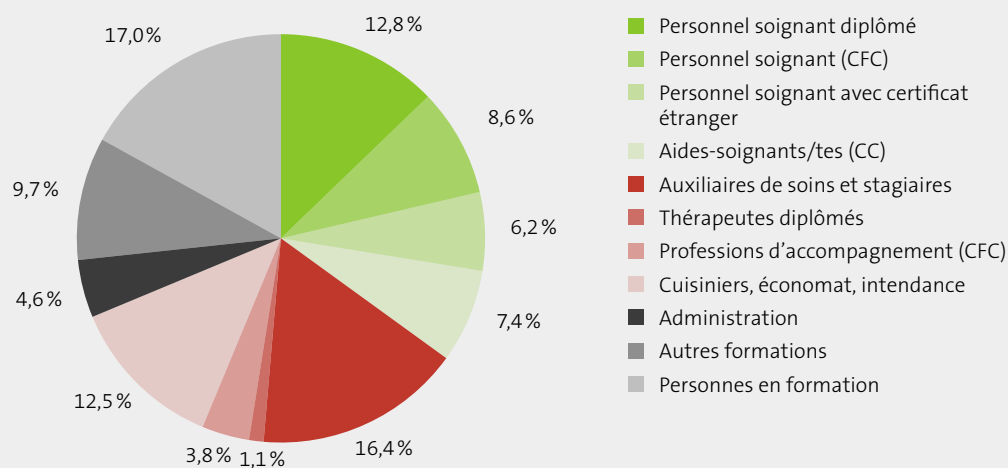
Personnel des maisons pour personnes âgées et homes médicalisés par canton, 2010.

Canton	Nombre d'employés au 31.12.	Equivalents plein temps
ZH	18 061	13 407,5
BE	18 235	12 222,2
LU	6 377	4 385,0
UR	698	479,0
SZ	1 843	1 287,5
OW	598	394,3
NW	551	365,5
GL	648	440,5
ZG	1 298	928,2
FR	3 800	2 645,2
SO	3 322	2 343,4
BS	3 136	2 482,4
BL	3 502	2 524,6
SH	1 405	1 052,5
AR	1 044	684,7
AI	167	107,3
SG	6 384	4 431,9
GR	3 146	2 166,6
AG	7 298	4 882,5
TG	3 221	2 257,3
TI	4 955	4 008,1
VD	9 818	6 509,0
VS	3 752	2 522,7
NE	3 568	2 173,7
GE	4 368	3 479,3
JU	2 678	671,4
CH	113 873	78 852,5

© OFS 2012/Somed 5-A

Les EMS emploient des personnes avec différentes professions et formations. Environ 56 % des collaborateurs/trices travaillent dans les soins et l'assistance aux résidents/tes, 44 % dans le domaine de l'hôtellerie et de l'administration.

Personnes actives dans les EMS en fonction de leur type de formation en 2010.

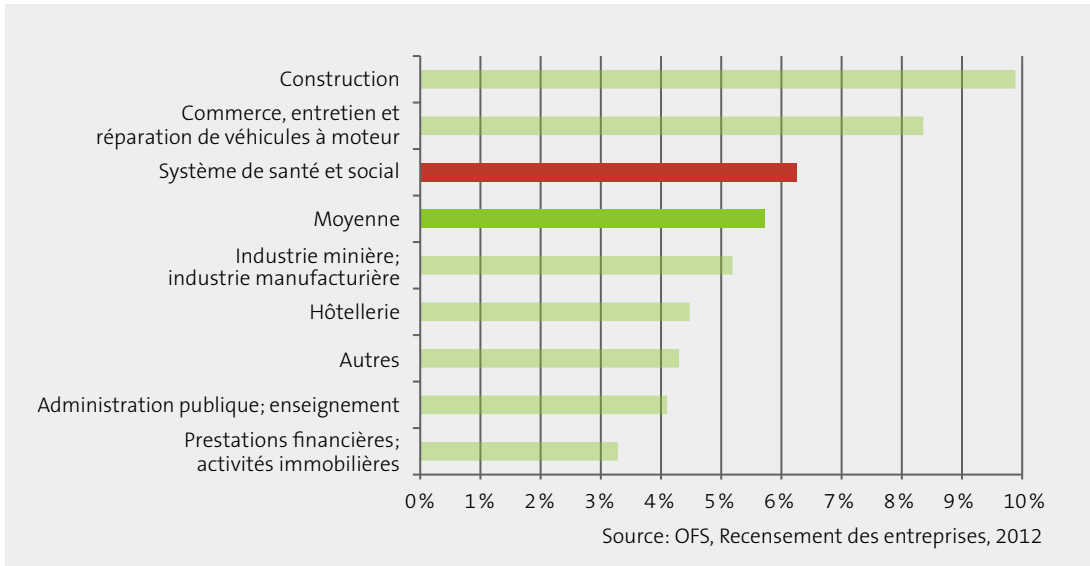


Source: OFS, Somed, 2012

Les EMS en tant que lieux de formation

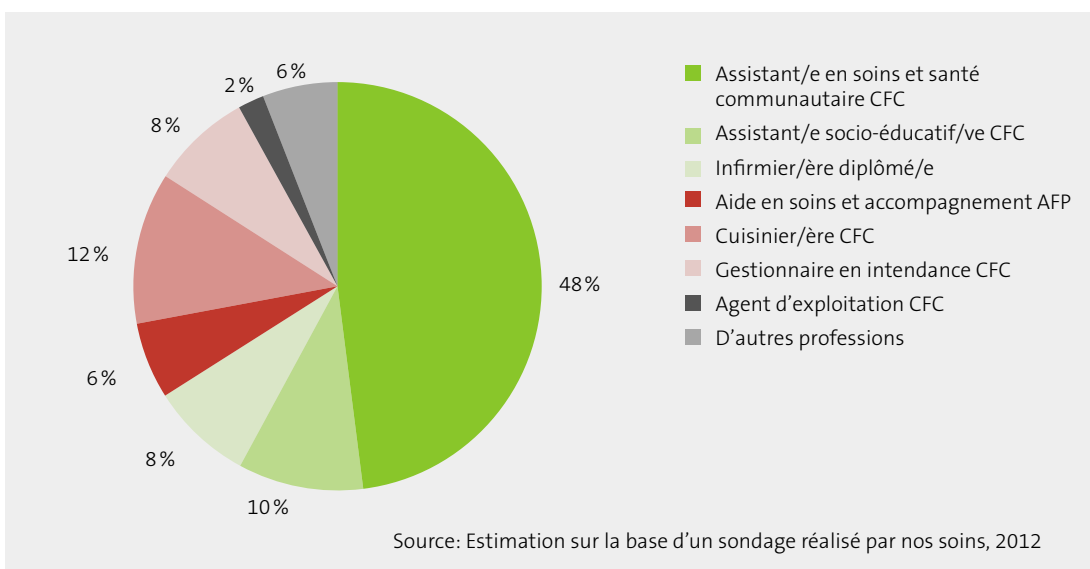
Les entreprises dans le secteur social et de la santé proposent un grand nombre de places de formation. Au total, ce secteur a proposé, en 2008, quelque 22 500 places d'apprentissage. Cela représente 6,3 % de toutes les places, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne de tous les secteurs.

Places d'apprentissage par rapport au nombre de places en 2008.



Les EMS proposent une large palette de places d'apprentissage dans les métiers des soins ainsi que dans le domaine de l'intendance/économie ménagère.

Places d'apprentissage dans les EMS en 2010/2011.



Les EMS ne se contentent pas de proposer des places d'apprentissage, mais occupent également d'autres personnes en formation (stages, formation professionnelle supérieure, formations complémentaires). En 2010, il y avait, au total, 13 790 personnes en formation

dans des EMS⁴, ce qui représente une proportion de 10,2% de toutes les personnes actives. Les EMS fournissent ainsi une contribution importante à la formation professionnelle en Suisse.

Le plus grand nombre de places d'apprentissage se situe dans les nouveaux métiers du degré secondaire d'assistante/assistant en soins et santé communautaire (ASSC) et assistant/e socio-éducatif/ve. Quelques années déjà après leur introduction, ces deux métiers arrivent, respectivement, en 4^{ème} et 5^{ème} position des formations initiales les plus souvent choisies (sur un total de 230 métiers)⁵. De nombreux ASSC poursuivent leur formation pour devenir infirmier/ère dipl. Cette formation est souvent réalisée dans des hôpitaux avec un service d'urgence.

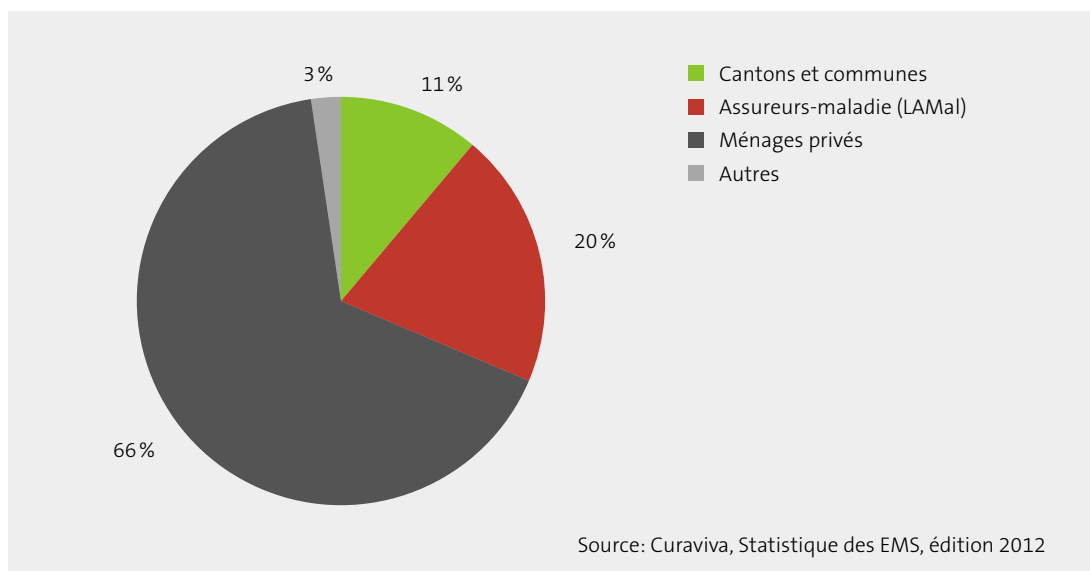
⁴ OFS, Somed

⁵ OFS, faits et chiffres, formation professionnelle en Suisse, 2012

La création de valeur ajoutée dans les EMS

En 2010, les EMS ont dégagé des recettes de 8,0 milliards de francs⁶. Ces recettes comprennent les taxes de soins, d'assistance et de logement, les contributions des pouvoirs publics (cantons et communes) ainsi que les recettes des prestations d'hôtellerie et les recettes diverses. L'essentiel du financement est assuré par les ménages privés (66%). L'assurance obligatoire des soins contribue au financement pour 20% et l'Etat pour 11%.

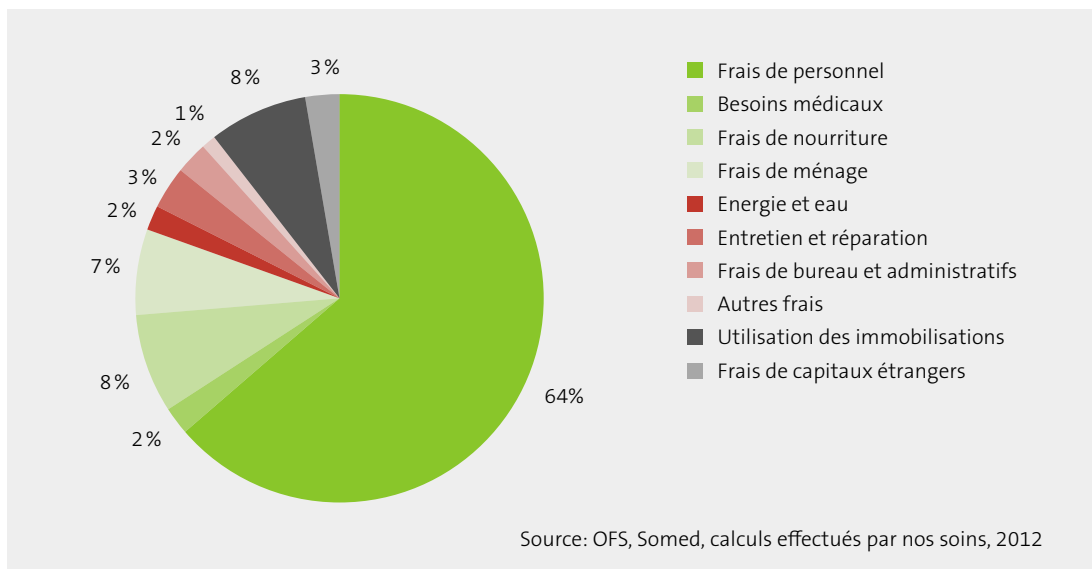
Financement des EMS (2009).



⁶ OFS, Somed, évaluation spéciale

Sur l'ensemble des charges (2010), qui représentent également env. 8,0 milliards de francs, 5,1 milliards ou 64% ont été utilisés pour les salaires des collaborateurs/trices, ce qui représente, de loin, le poste le plus important. Les denrées alimentaires (8%), le loyer des locaux (8%) et les frais ménagers (7%) représentent également des postes importants.

Structure des charges des EMS.



Globalement, les activités des EMS en Suisse ont dégagé, en 2010, une valeur ajoutée⁷ de CHF 5,3 milliards, soit CHF 67 000 par poste à plein temps.

La valeur ajoutée par place de travail dégagée dans les homes se situe en dessous de la moyenne de l'ensemble du secteur de la santé. Cela tient au fait que la part des prestations médicales est, par essence, très faible dans les homes, alors que les salaires et les tarifs des médecins se situent au-dessus de la moyenne.

A côté de l'effet direct des EMS sur l'économie publique, sous forme de création de valeur ajoutée et en tant qu'employeurs, il y a également des effets indirects substantiels. A travers leur demande de marchandises et de prestations, les homes génèrent également du chiffre d'affaires dans d'autres secteurs et permettent à ces derniers de créer de la valeur ajoutée et des emplois. Cela profite notamment au commerce de détail (principalement dans le secteur alimentaire), mais aussi aux pharmacies, au secteur de la construction, aux fournisseurs d'énergie et au secteur financier. La création de valeur ajoutée générée de cette manière est d'environ CHF 550 millions⁸. Ces prestations ont été fournies par environ 4500 postes à plein temps. Ces derniers ont également travaillé, indirectement, pour les EMS.

Un troisième facteur d'influence sur l'économie publique résulte de la demande des personnes employées par les EMS. Les collaborateurs/trices des homes dépensent presque entièrement leurs salaires en biens de consommation, pour le logement (loyer ou intérêt sur le capital étranger) et en impôts communaux, cantonaux et fédéraux. A travers les mécanismes de redistribution, les coûts des prestations sociales (charges salariales) vont aux rentiers, aux chômeurs et aux autres personnes non actives, qui les dépensent pour les mêmes buts.

⁷ La plus-value est la performance économique réalisée annuellement par une entreprise. Pour la calculer, les coûts de tous les biens et prestations acquis auprès d'autres entreprises ainsi que les amortissements effectués sont déduits du chiffre d'affaires.

⁸ Estimation

Compte tenu de la structure type des dépenses des ménages suisses, on peut calculer les chiffres d'affaires provenant des différents secteurs et la valeur ajoutée ainsi créée. Les dépenses des collaborateurs/trices des EMS produisent, sur cette base, une valeur ajoutée supplémentaire de CHF 1,6 milliard⁹. Celle-ci est produite par environ 14 000 postes à plein temps, compte tenu de la combinaison des secteurs des entreprises concernées.

Chaque personne travaillant à plein temps dans un EMS génère donc 0,23 autres emplois à plein temps dans l'économie.

La création directe et indirecte de valeur ajoutée par les EMS atteint environ CHF 7,5 milliards par an. Cette valeur ajoutée est produite, au total, par 97 000 postes à plein temps. Cela correspond à environ 3 % des emplois en Suisse.

⁹ Estimation

Perspectives

Au niveau de l'évolution démographique de la Suisse, on s'attend à une augmentation de la proportion de personnes très âgées. Selon l'Office fédéral de la statistique¹⁰ la population à l'âge de la retraite augmentera, entre 2005 et 2030, de plus de 50 %, en moyenne d'environ 60 % dans tous les cantons sauf Glaris, Neuchâtel, Genève et Bâle-Ville. Pour les personnes de 80 ans et plus, cette augmentation sera encore plus importante (environ 80 %).

Sur cette base, une étude Obsan datant de 2009¹¹ prévoit, rien que pour les EMS, une augmentation du nombre d'employés dans le domaine des soins et de l'assistance d'environ 15 000 d'ici à 2020. A cela s'ajoutent environ 12 000 postes dans l'hôtellerie et l'administration.

Cette évolution sera nettement supérieure à la croissance économique moyenne. L'importance des EMS pour l'économie publique va donc continuer d'augmenter.

¹⁰ OFS, Scénarios de l'évolution de la population des cantons de 2010 à 2030, 2007

¹¹ Obsan, fact sheet Personnel de santé en Suisse - Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020, 2009

Conclusions

- La demande pour des EMS n'a cessé d'augmenter en Suisse. En 2010, les EMS ont soigné, assisté et accompagné **138 853 résidentes et résidents**. Cela correspond à une part de **1,8 %** de l'ensemble de la population résidente en Suisse et à une part de **10,4 %** de toutes les personnes de plus de 65 ans.
- En 2010, les EMS ont fourni **31,9 millions de jours de soins**. C'est 2,4 fois plus que les jours de soins fournis par l'ensemble des hôpitaux et des cliniques
- En moyenne, chaque habitant reçoit **115 minutes** par jour **de soins** LAMal. En 2010, ce sont ainsi **60,4 millions d'heures de prestations de soins directes** qui ont été fournies.
- Mais les EMS ne fournissent pas seulement des soins et de l'assistance, ils offrent également un **foyer** aux résidents/tes et une **assistance intégrale dans tous les domaines de la vie quotidienne**. Ainsi, par exemple, ils préparent et servent quelque 32 millions de déjeuners, dîners, soupers et collations par an, nettoient des chambres plusieurs millions de fois et lavent quelque 80 000 tonnes de linge. Ils organisent et réalisent chaque année plus de 60 000 manifestations culturelles.
- En 2010, **113 873 personnes** travaillaient dans des EMS, ce qui correspond à **78 853 postes à plein temps**. Ce sont donc **2,5 %** de toutes les personnes actives en Suisse qui travaillent dans un EMS. Le secteur des EMS correspond ainsi, grosso modo, à l'ensemble du secteur du bâtiment et du génie civil, à l'ensemble des bureaux d'ingénieurs ou d'architectes, au secteur des transports nationaux ou encore au secteur des technologies de l'information et des télécommunications.
- Le nombre de postes à plein temps a augmenté, entre 2000 et 2010, d'environ **24 000** unités, soit **44 %**, faisant de ce secteur l'un de ceux qui présentent la plus forte croissance au sein de l'économie suisse.
- Les EMS fournissent une contribution importante pour la **formation professionnelle** en Suisse. En 2010, il y avait, au total, **13 790 personnes en formation** dans des EMS, ce qui représente une proportion de **10,2 %** de toutes les personnes actives dans des EMS.
- Dans les EMS, la proportion de collaborateurs/trices avec un passeport étranger est très élevée. Les homes fournissent ainsi une contribution importante à une **bonne intégration des habitants étrangers**.
- Les activités des EMS ont dégagé, en 2010, une **valeur ajoutée directe de CHF 5,3 milliards**. Parallèlement, les homes génèrent également du chiffre d'affaires dans d'autres secteurs, à travers leur demande de biens et de prestations ainsi qu'à travers la demande des personnes travaillant dans les EMS. La création directe et indirecte de valeur ajoutée par les EMS atteint environ **CHF 7,5 milliards** par an. Cette valeur ajoutée est produite, au total, par **140 000 collaborateurs/trices**. Cela correspond à environ **3 %** des emplois en Suisse.
- En raison de la croissance prévisible et supérieure à la moyenne de ce secteur, **l'importance des EMS pour l'économie publique va continuer d'augmenter**, en Suisse.

CURAVIVA.CH

VERBAND HEIME UND INSTITUTIONEN SCHWEIZ
ASSOCIATION DES HOMES ET INSTITUTIONS SOCIALES SUISSES
ASSOCIAZIONE DEGLI ISTITUTI SOCIALI E DI CURA SVIZZERI
ASSOCIAZIUN DALS INSTITUTS SOCIALS E DA TGIRA SVIZZERS